



Loire
Atlantique

téléassistance

**Vivre à domicile
en toute sécurité**

Un contact 24h/24

Le Département de Loire-Atlantique vous propose son service de téléassistance à un prix abordable.

Une sécurité renforcée, une écoute et une assistance au quotidien pour conserver un maximum d'autonomie à domicile.



- Pratique, le boîtier permet de dialoguer sans décrocher son téléphone.
- En l'absence de réponse de l'abonné-e, une intervention au domicile est instantanément organisée.

Dans quelle situation appeler ?

- En cas de chute, de malaise, de douleurs inquiétantes
- Dans les moments de solitude, pour une conversation conviviale et de réconfort

2 formules d'abonnement...

Formule classique

20,08 €
TTC/MOIS

- ✓ Écoute et système d'alerte 24h/24 et 7j/7
- ✓ Terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- ✓ Bouton d'alerte en pendentif, bracelet et poire d'appel
- ✓ Détecteur de fumée connecté
- ✓ Détecteur de chute avec alarme manuelle et automatique
- ✓ Accès au service de mise en relation pour les imprévus du quotidien (plus de détails au dos)

**Pour
25 €**
TTC/MOIS

Vous n'avez pas de ligne téléphonique fixe ?

Bénéficiez de la formule classique de téléassistance à l'aide d'**un boîtier sans fil**, sans souscrire à un abonnement de téléphonie fixe.

Le + : en cas de changement temporaire de résidence en Loire-Atlantique, votre matériel de téléassistance vous suit sans l'intervention d'un technicien.

...adaptées à vos besoins

Formule mobile*

25 €
TTC/MOIS

- ✓ Écoute et système d'alerte 24h/24 et 7j/7
- ✓ Terminal d'assistance (boîtier relié à la prise téléphonique)
- ✓ Bouton d'alerte en pendentif, bracelet et poire d'appel
- ✓ Détecteur de fumée connecté
- ✓ Détecteur de chute avec alarme manuelle et automatique
- ✓ Accès au service de mise en relation pour les imprévus du quotidien (plus de détails au dos)

+

Un téléphone mobile adapté avec dispositifs d'assistance :

- touche SOS avec géolocalisation pour appel d'urgence (compris dans l'abonnement)
- possibilité d'intégrer une 2^e carte SIM pour passer des appels téléphoniques classiques
- appel facilité de 4 numéros à l'aide de touches pré-programmables en façade



* Offre limitée à 1 téléphone par foyer. Non cumulable avec le boîtier sans fil.

Nouveau : profitez d'un service de mise en relation pour les imprévus du quotidien.

Vous êtes malade ou immobilisé-e ponctuellement chez vous et vous devez faire face à une urgence, la téléassistance vous aide à trouver une solution rapidement.

Sur simple appel, un-e chargé-e d'écoute évalue votre besoin, recherche et vous met en relation avec un prestataire fiable. Les services et les prestations proposées ont été sélectionnés pour :

- garantir votre sécurité et celle de votre logement : électricité, plomberie, serrurerie...
- répondre à vos besoins de premières nécessités : livraison de courses et de médicaments, portage d'un repas...
- prévenir une dégradation de votre santé : transport pour un rendez-vous médical, aide ponctuelle au ménage...

La mise en relation avec le prestataire est comprise dans l'abonnement de téléassistance.

Les frais d'intervention du prestataire restent à votre charge après validation d'un devis de votre part.

téléassistance, les +

✓ Installation rapide et facile :

- effectuée dans les 72h
- un-e technicien-ne intervient à domicile pour expliquer le fonctionnement du matériel

✓ Avantages et aides :

- offre modulable et sans engagement
- aucun frais d'installation ni de dossier
- tarif réduit sous conditions de ressources
- aides financières possibles (APA, PCH, caisse de retraite, réduction fiscale)

✓ Fiabilité du matériel :

- étanche même submergé (sauf téléphone)
- portée de 50 mètres entre le médaillon et le boîtier
- test de fonctionnement effectué 1 fois/semaine
- En cas de panne, maintenant à domicile du matériel et maintenance à domicile du matériel

Qui contacter ?

- Pour faire une demande d'abonnement et d'installation, contactez le **Centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune.**
- Pour des renseignements sur les offres et des conseils techniques, contactez la société Vitaris, entreprise retenue par le Département pour délivrer le service de téléassistance à ses abonnés.

Tél. 02 51 80 58 80



téléassistance

Un service du Département

Le Département de Loire-Atlantique agit au quotidien pour faciliter le maintien à domicile et garantir un maximum d'autonomie aux personnes âgées. En proposant son service de téléassistance à un prix accessible au plus grand nombre, le Département sécurise et rassure plus de 13 000 personnes en Loire-Atlantique.

Retrouvez tous les services et les aides disponibles sur

loire-atlantique.fr/bienvieillir



Département de Loire-Atlantique
3 quai Ceineray - CS 94109
44041 Nantes cedex 1
Tél. 02 40 99 10 00
Courriel : contact@loire-atlantique.fr
Site internet : loire-atlantique.fr